

Monnaie : la confusion conceptuelle est au zénith

Jacques Bichot, économiste, le 7 décembre 2020

<http://www.economiematin.fr/news-monnaie-confusion-conceptuelle-est-zenith>

L'expression à la mode est « monnaie numérique ». Elle désigne en fait les cryptomonnaies, c'est-à-dire des objets informatiques que certains (notamment des personnes ou organisations qui veulent opérer des transactions non repérables par les agents du fisc ou des douanes) utilisent pour réaliser des paiements. Ces objets informatiques sont produits en effectuant des opérations compliquées, très voraces en énergie, qui les rendent, dit-on, infalsifiables. Bien entendu, l'informatique utilise beaucoup la numération, et particulièrement le système binaire plutôt que le système décimal. Mais toute monnaie de crédit peut être dite « numérique » au même titre que les cryptomonnaies : comment exprimerait-on le prix d'un bien ou d'un service, le montant d'une transaction, celui d'une créance ou d'une dette, autrement qu'en ayant recours à la numération ?

L'usage de l'adjectif « numérique » a été abusivement restreint

En fait, l'adjectif « numérique » est utilisé pour les cryptomonnaies comme une sorte de talisman, pour donner à une réalité somme toute assez banale une connotation mystérieuse évoquant la supériorité de l'esprit sur la matière. Ce n'est que de la poudre aux yeux. Quand nous remettons un billet de banque en paiement à un commerçant, nous faisons une opération numérique, comme lorsque nous utilisons une carte de crédit. Prenons par exemple un billet de 20 € : c'est une créance au porteur sur une des banques centrales affiliées à la BCE, disons la Banque de France (BdF). Quand ce billet passe de mon portefeuille au tiroir-caisse d'un commerçant, ma créance sur la BdF diminue de 20 unités, et la créance du commerçant sur cet établissement augmente d'autant. L'opération est intrinsèquement numérique.

Il en va de même, bien sûr, si je fais débiter le compte dont je dispose dans une banque commerciale, disons par exemple la BNP, au profit du compte du commerçant dans sa propre banque, disons par exemple la Société Générale, que ce soit en rédigeant un ordre de paiement écrit (un chèque), ou en procédant de manière informatique, avec ma carte et le terminal du commerçant. Tout ce qui est monétaire est numérique depuis belle lurette : on n'a pas attendu les cryptomonnaies ; le nombre et la monnaie sont comme cul et chemise depuis au moins trois millénaires ! L'utilisation de l'adjectif « numérique » pour désigner spécifiquement les transactions réalisées au moyen d'une technique informatique particulière dite blockchain est tout bonnement un abus de langage.

La vraie spécificité des cryptomonnaies

Une fois que l'on a dévoilé l'abus de langage utilisé par les thuriféraires des cryptomonnaies dans le but – assez bien atteint, hélas – de faire croire au public qu'il s'agit de quelque chose de merveilleusement original, l'étape suivante consiste à dévoiler ce qui différencie véritablement les cryptomonnaies des monnaies usuelles. Celles-ci sont appelées techniquement « monnaies de crédit », ce qui est très raisonnable, puisque les euros, les dollars et leurs congénères naissent des opérations de crédit.

Concrètement, considérons une entreprise qui doit s'équiper d'une nouvelle machine, et ne possède pas sur son ou ses comptes en banque la somme nécessaire. Elle emprunte : sa banque crédite son compte de dépôt par le débit d'un compte d'emprunt. Cette opération on ne peut plus banale relève

de la création monétaire : la quantité de monnaie augmente, d'abord sous forme d'un montant accru au crédit du compte de l'emprunteur puis, une fois le paiement réalisé, au compte du fournisseur.

Cette forme de création monétaire est géniale : elle permet aux entreprises sérieuses de réaliser les dépenses qui conditionnent les recettes futures, et elle rend difficiles les investissements utopiques, pour peu que les prêteurs professionnels que sont les banquiers fassent correctement leur métier en étudiant les chances de succès de l'investissement envisagé. La comptabilité en partie double permet la création monétaire, et les banques qui la pratiquent ont tout intérêt à étudier correctement les demandes de prêt qui leur sont adressées, leur bonne santé dépendant principalement de leur aptitude à déterminer à qui elles peuvent raisonnablement faire confiance. La création monétaire classique débouche évidemment, de temps à autre, sur des faillites, parce qu'une erreur d'appréciation concernant la qualité du projet d'une entreprise ou d'un particulier est toujours possible, mais des siècles de fonctionnement du système classique de création monétaire par les banques commerciales ont montré que c'est un bon outil.

La production des cryptomonnaies n'a pas grand-chose à voir avec la création monétaire classique ; elle a été inspirée par une technique monétaire archaïque, la fabrication de pièces en métal précieux. Il fallait d'abord extraire l'or ou l'argent des entrailles de la terre, ce qui représentait un gros travail, si bien que ces objets monétaires avaient une « valeur intrinsèque » correspondant à la rareté des gisements et au travail requis par leur exploitation. Les producteurs de cryptomonnaies ont donc recours au *mining*, opération autrement onéreuse que la mise en place d'un crédit bancaire.

Ce *mining* informatique a le même défaut que la production de métal précieux à des fins monétaires : on gaspille des ressources pour produire des bitcoins, comme on en gaspillait pour produire des pièces d'or et d'argent. C'est un retour quelques siècles en arrière, déguisé en parangon de la modernité grâce au recours à la blockchain, technique mystérieuse pour la grande majorité des êtres humains. Cette technique, comme le recours aux métaux précieux, fait dépenser de grosses quantités d'énergie, sans aucune utilité puisque la monnaie de crédit basée sur la comptabilité en partie double produit des services de paiement tout aussi efficaces et bien moins coûteux. Il existe deux principales exceptions à cette inutilité : quelques snobs souhaitent payer en bitcoins comme ils veulent rouler en Ferrari, pour épater la galerie ; et quelques mauvais garçons, coutumiers des opérations illégales, trouvent dans le recours à cette technique informatique une invisibilité évidemment très appréciée.

L'inquiétante suggestion de certains banquiers centraux

Un certain Fabio Panetta, membre du directoire de la BCE, a publié dans le *Figaro* du 2 octobre 2020, et dans plusieurs autres quotidiens européens, une tribune intitulée *Préparons-nous à créer un euro numérique*. Malheureusement, cet éminent banquier central pratique la maxime d'Alan Greenspan, qui fut un célèbre dirigeant du système américain de banques centrales, la Fed pour les intimes : « si vous croyez m'avoir compris, c'est que je me suis mal exprimé. » En effet, F. Panetta n'explique pas ce qu'il entend par « euro numérique » ; s'agit-il de la mise en œuvre d'une blockchain comme pour le bitcoin, ou de la possibilité pour Monsieur Dupont d'ouvrir un compte bancaire classique sur les disques durs des banques centrales allemande, française, etc. ?

Néanmoins, ces articles montrent que quelque chose se prépare, et cela dans une parfaite ambiguïté quant au sens du mot magique, « numérique ». Un billet de la BCE est évidemment numérique au sens normal du terme : il y est inscrit une somme en euros, par exemple 10 € ou 50 €. Mais nos magiciens ont autre chose en tête.

Il semble que le galop d'essai de F. Panetta ne vise pas à préparer la mise en place d'une nouvelle cryptomonnaie, mais alors quel est son but ? Serait-ce de permettre aux agents non bancaires d'ouvrir des comptes sur les livres des banques centrales, qui deviendraient *ipso facto* concurrentes des banques dites « de second rang » ? F. Panetta nous laisse supposer tout et n'importe quoi, ce qui correspond bien à l'ambiguïté de l'expression « monnaie numérique ».

Quand certaines personnes emploient cette expression, elles nous invitent à les suivre, loin du monde rationnel, dans une sorte de rêve. « *Timeo Danaos, et dona ferrentes* », méfie-toi des Grecs, surtout quand ils font des cadeaux, la vieille maxime présente dans l'Illiade et l'Odyssée nous suggère de ne pas prendre « pour argent comptant », comme dit le langage populaire, les discours relatifs à la « monnaie numérique » : il arrive qu'ils cachent plus qu'ils ne révèlent.